



FONCTION PUBLIQUE

**Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO**

**46, rue des petites écuries 75010 PARIS**

**contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55**



## Compte rendu de la réunion intersyndicale Fonction publique - 22 janvier 2018

Etaient présents pour l'UIAFP-FO : Jean-Pierre Moreau, Christian Grolier

Toutes les organisations syndicales étaient représentées.

La réunion se tenait dans les nouveaux locaux de Solidaires, C'est Denis Turbet-Delof, secrétaire général de Solidaires Fonction publique qui a introduit la réunion. Panorama sans surprise et globalement partagé des attaques en règle contre la Fonction publique depuis l'arrivée de ce nouveau gouvernement. Face à ces attaques, Denis propose un processus de mobilisation et d'actions dans le temps permettant à chaque organisation syndicale de s'y inscrire en fonction de ses mandats. Il rajoute que les élections professionnelles ne doivent pas être un obstacle à l'unité syndicale.

Un premier tour de table s'en est suivi :

**CGC** : pas de propositions à ce stade mais veut continuer au sein de l'intersyndicale...

**FO** : *Rappelle que nous n'avons pas signé le dernier courrier intersyndical qui avait pour objet de revendiquer le simple avancement du rendez-vous salarial. A la fois parce que nous regrettons que les revendications de la grève du 10 octobre disparaissent pour demander un simple rendez-vous salarial au printemps, et également parce que ce rendez-vous salarial était construit sur des modalités inscrites dans le protocole PPCR que nous rejetons.*

*Pour autant, après la grève du 10 octobre et le boycott, suivi du rejet unanime des textes présentés au CCFP sur la CSG notamment, FO est favorable à poursuivre le processus de mobilisation. Nous avons confirmé que l'absence totale de dialogue social, et les attaques répétées contre la Fonction publique ne peuvent pas être passées sous silence et nécessitent la préparation et la mise en place du rapport de force.*

**CFDT** : affirme qu'elle souhaite poursuivre le travail en intersyndicale mais estime que les conditions d'une mobilisation ne sont pas réunies en ce moment. Elle ne pourra pas s'inscrire dans une éventuelle préparation de mobilisation, grève ou manifestation. Elle précise que cette position peut évoluer dans les prochaines semaines si les conditions sont réunies...

**FSU** : annonce qu'elle a un mandat clair d'organiser une journée d'actions fin mars sur les revendications du 10 octobre dernier. Elle veut mettre en avant l'avancement du rendez-vous salarial et souhaite connaître rapidement les volontés réelles de chacun.

**CGT** : sur la même position que la FSU, elle confirme son mandat de préparer la mobilisation et une journée d'actions et de grève fin mars. Son mandat est acté depuis plusieurs semaines et elle exprime son impatience de clarification des positions de chacun.

**CFTC** : prête à se lancer dans l'action si elle est composée par une majorité d'organisations syndicales.

**FA-FP** : même position que la CFTC, et souhaite comme d'habitude que l'action soit totalement unitaire si possible.

**UNSA** : n'a pas de mandat à ce stade et n'est pas certaine que les conditions soient réunies pour réussir une mobilisation mais n'exclut pas de s'associer au mouvement. Indique qu'elle aura une instance le 15 février et qu'elle prendra position à ce moment-là.

Après un autre tour de table, où FO a rappelé son opposition à faire du rendez-vous salarial la revendication phare d'une action, ce à quoi chacun a convenu que ce n'était pas cela la priorité mais bien des négociations salariales qui était revendiquées, il est proposé une prochaine réunion rapide de l'intersyndicale le 6 février prochain.

La CGT, comme elle l'a déjà fait, renverra une proposition de texte qui servira de base au cahier revendicatif pour les organisations qui s'inscriront dans la journée de mobilisation.

**3 dates sont proposées : les 22 ou 29 mars ou le 5 avril.**

La CGT maintient également sa volonté de lancer une pétition qui serait un des outils préparatoires à la mobilisation.

En pièce-jointe, projets de pétition et de cahier de revendications